

Théorie : 70 %



Différents thèmes seront abordés pendant cette formation :

Le CHSCT et la prévention.

- L'histoire de la prévention;
- La réglementation en santé sécurité et conditions de travail
- Les différentes sources et les principaux textes
- Le code du travail et le règlement intérieur
- L'obligation de l'employeur et du salarié
- La responsabilité civile et pénale
- Le droit d'alerte et de retrait
- Les acteurs de la prévention et partenaires du CHSCT
- Les principes de prévention et leur démarche associée
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles

Les rôles et missions du CHSCT.

- Les modalités de création du CHSCT
- Les différentes missions du CHSCT
- La gestion des situations dégradées
- Les visites, inspections et enquêtes
- L'encadrement des entreprises extérieures
- La consultation et la surveillance spécifique
- Les réunions du CHSCT et leur fonctionnement

Les moyens dont dispose le CHSCT.

- Le crédit d'heures
- Les règles de circulation et de déplacement
- Les moyens juridiques et financiers
- L'information, l'expertise et le recours aux compétences extérieures

Les outils utiles au CHSCT.

- L'évaluation des risques professionnels
- Les méthodes d'analyse
- L'arbre des causes
- Ishikawa et les 5M
- Le retour d'expérience
- La documentation, les références

L'audit terrain, principes et méthodologie

- L'analyse des situations de travail, des postes
- L'évaluation des risques
- La proposition d'actions correctives
- Le plan d'action

Vos problématiques spécifiques.

(À définir avec les membres du CHSCT représentants du personnel)

Programme

Pré requis : Culture Prévention et Incendie

Objectifs de la formation :

Faire le point sur les attributions du CHSCT.
Être capable d'analyser les conditions de travail et de proposer des améliorations concrètes afin d'agir efficacement.

Participer activement et efficacement au développement réel de la prévention de l'entreprise.

Public Visé : Représentant du Personnel, Membres du CHSCT, Responsable animateur Sécurité, Agent Chargé de la Mise en Œuvre (ACMO).

Nombre de participants : 4 au minimum et 12 au maximum par session

Durée : 5 jours par session soit 35 heures

Référent pédagogique : Mr DUPONT Mickaël

Moyens pédagogiques : Projection du cours de référence par vidéo projecteur – Pédagogie active.

Validation : La satisfaction du salarié est mesurée dans le but d'améliorer sans cesse l'efficacité de formation et délivrance d'une attestation de formation

Réglementation : Art L4611-1 à L4611-7 ; L4613-1 à L4613-4 et R4613-1 à R 4613-12 ; L4614-14 L4614-16 et R4614-21 à R4614-36 Code du Travail. **Recyclage tous les 4 ans.**

NOTRE + FORMATION
P.A.V. "Prestation Après Vente"
Nous gérons le suivi de vos recyclages



Pratique : 30 %

Visite des locaux pour recenser d'éventuelles anomalies et les répertorier par famille de risques, puis rechercher différents moyens de prévention à mettre en place.

Un guide désigné par la ou les entreprises pour lesquelles la formation est prévue accompagnera le groupe et le formateur pour la visite des locaux.

Le groupe analysera un accident de travail réel par la méthode de l'arbre des causes et recherchera les actions correctives et préventives à réaliser.

Une présentation des synthèses de travaux réalisés en salle ou sur le terrain sera faite à l'issue du stage au Président du CHSCT

Lors de la formation, des études de situations réelles avec des propositions de solutions pourront être effectuées.

Organisation d'une réunion du CHSCT simulée, après préparation par le groupe d'un ordre du jour.



Moyens Pédagogiques :

Le formateur pressenti pour une session connaît la réglementation en vigueur et a de l'expérience en formation du personnel appartenant au CHSCT.

COMPOSITION DU C.H.S.C.T.



SARL ACF Group

Siège social : ACF Picardie - Rue Mazarin - 02800 LA FÈRE - Tél. : 03.23.52.47.45 - Email : csellechia@acf-group.fr

Établissement secondaire : ACF Paris - 48 cours Blaise Pascal 91000 EVRY – IDF - Tel : + 33(0)1 60 78 62 70 - contact-idf@acf-group.fr

Numéro de Siret : 808 176 234 00017 RCS de Saint Quentin 02100 - **Déclaration D'activité :** 22 02 01 22 902

Numéro d'autorisation d'exercer : FOR-002-2022-12-22-20170585049 CNAPS LILLE